

COMMUNIQUE DE PRESSE

Grippe saisonnière à La Réunion : la campagne de vaccination reportée à mai 2020

Saint-Denis, le 16 avril 2020

Sur ces dernières années, il a été observé une faible circulation de la grippe à La Réunion d'avril à juillet, et un démarrage de l'activité grippale entre le mois d'août et septembre, soit à la fin de l'hiver austral. Aussi, sur recommandations sanitaires nationales et internationales, dans une période où la population est appelée au confinement strict, l'ARS La Réunion et la CGSS informent du report de la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière au mois de mai 2020.

Contexte

Le report de la campagne repose sur les avis et recommandations sanitaires nationales et internationales.

Ainsi l'**Organisation Mondiale de la Santé** (25 mars 2020) préconise de suspendre temporairement la mise en œuvre de campagnes de vaccination de masse en raison du risque accru de favoriser les circulations de populations et recommandent aux autorités nationales de réévaluer à intervalle régulier la nécessité de reporter les campagnes de vaccination.

De même, la **Haute Autorité de Santé (HAS)** retient que le lancement de la campagne de vaccination contre la grippe à La Réunion n'est pas une priorité à un moment où les Réunionnais sont appelés au confinement, et qu'elle peut être décalée jusqu'à la fin du mois de mai 2020 sans conséquence sur l'efficacité de la campagne et sur la prévention de la grippe.

L'exigence actuelle de limitation stricte des déplacements et de réduction des contacts dans un objectif de prévention de la transmission du coronavirus justifie donc de reporter l'engagement de la campagne annuelle de vaccination contre la grippe à La Réunion.

Campagne de vaccination reportée

L'Agence Régionale de Santé de La Réunion et la Caisse Générale de Sécurité Sociale de La Réunion informent donc du report de la campagne de vaccination anti-grippale au mois de mai 2020.

Cette décision pourra être revue en fonction de l'évolution de la situation épidémique du Covid-19 à La Réunion.

Une communication sera faite pour annoncer le démarrage de la campagne et les modalités de vaccination, notamment pour les personnes cibles (populations à risque, professionnels de santé,...).

Les personnes ayant déjà reçu un courrier d'invitation et de prise en charge de la vaccination sont priées de ne pas en tenir compte pour le moment. Un nouveau courrier leur sera adressé.

Contacts Presse :

- ARS La Réunion : Huguette YONG-FONG - Tél : 02 62 93 94 13 - Port : 06 92 65 48 66
- CGSS Réunion : Suzanne BOUNEA - Tél : 0262 40 33 70